

Les Plougrescantais inscrits sur ce registre communal seront contactés prioritairement dans le cas d'un déclenchement du plan d'alerte, c'est pourquoi nous vous invitons à vous y inscrire au plus tôt.

 <p>4 Place de la Mairie, 22820 PLOUGRESCANT 02 96 92 51 18 ccas@plougrescant.fr</p>	<p>S'inscrire au registre nominatif et renseigner tous les champs du formulaire sont facultatifs. L'inscription permet un service personnalisé, ce qui n'exclut aucune personne de bénéficier des secours.</p>
<p>PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE AU PROFIT DES PERSONNES AGEES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP* EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS Dispositif d'alerte ponctuelle à la population fragile Prévu par le Code d'action sociale et des familles</p> <p>FICHE D'INSCRIPTION AU REGISTRE NOMINATIF</p>	<p>Cadre réservé à l'administration :</p> <p>Demande reçue le : _____</p> <p>Radiation le : _____</p> <p>Observations : _____</p> <p>_____</p>

<p>Personne fragile</p> <p>NOM : _____</p> <p>Prénoms : _____</p>	<p>Date de naissance : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Téléphone portable : _____</p> <p>Téléphone fixe : _____</p> <p>Mail : _____</p>
<p>Responsable légal <i>(facultatif)</i></p> <p>NOM : _____</p> <p>Prénom : _____</p>	<p>Adresse : _____</p> <p>Téléphone portable : _____</p> <p>Téléphone fixe : _____</p> <p>Mail : _____</p>
<p>Personne à prévenir en cas d'urgence <i>(facultatif)</i></p> <p>NOM : _____</p> <p>Prénom : _____</p>	<p>Adresse : _____</p> <p>Téléphone portable : _____</p> <p>Téléphone fixe : _____</p> <p>Mail : _____</p>

*Personnes pouvant être inscrite dans ce registre : les personnes de plus de 65 ans, de plus de 60 ans reconnues inaptés au travail, personnes en situation de handicap, personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes, ...)

<p>Observations particulières (AGGIR, traitements, difficulté à vous mouvoir et/ou à comprendre, ...)</p>	<hr/>
--	---

Je soussigné(e), M. _____,
atteste avoir été informé(e), en qualité de personne vulnérable, parents, tuteur, curatelle,
ou autre représentant légal (*barrer les mentions inutiles*) que :

- l'inscription au registre nominatif n'est soumise à **aucune obligation** et **chaque renseignement** de ce questionnaire est **facultatif** ;
- les informations recueillies seront transmises à la commune de Plougrescant dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels, dispositif d'alerte ponctuelle à la population fragile ;
- cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

Fait à _____, le _____,
Signature

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Plougrescant. Ces données sont conservées jusqu'à la demande de désinscription par la personne concernée, en cas de décès de la personne concernée ou en cas de changement de commune de résidence. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de Plougrescant, ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'accès, de rectification et de suppression, de limitation de vos données. Vous pouvez à tout moment vous opposer à figurer dans le registre. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par courrier à 4 Place de la Mairie 22820 PLOUGRESCANT ou par courriel à ccas@plougrescant.fr . Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune à l'adresse cil@cdg22.fr ou en demandant auprès de votre mairie. Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.